

## Un projet ? un coup de pouce !



Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit l'opération "un projet, un coup de pouce" auprès de jeunes Voreppins âgés entre 18 et 25 ans révolus.

- Vous avez le projet de financer votre permis de conduire pour favoriser votre insertion professionnelle et vous avez obtenu votre code de la route ?
- Vous souhaitez financer votre parcours d'étude (CAP, BEP, Bac ou Post Bac...) ou votre formation qualifiante ?

Le CCAS peut vous allouer une bourse d'un montant de 600 € pour vous aider à réaliser l'un de ces projets.

En contrepartie, vous vous engagez à réaliser 50 heures de bénévolat auprès d'une association partenaire ou d'une association de votre choix (sous réserve de son accord).

---

Pour postuler télécharger le dossier de candidature <sup>[1]</sup> avec la liste des associations partenaires et les missions qu'elles peuvent vous proposer.

Vous pouvez aussi le retirer directement auprès du CCAS pendant ses heures d'ouverture. <sup>[2]</sup>

Tweet <sup>[3]</sup>



Connexion



Flux RSS



Nous suivre sur Twitter



Mentions

légales



Contact

---

**Source URL:** <https://voreppe.fr/article/un-projet-un-coup-de-pouce>

**Liens**

[1] [https://voreppe.fr/sites/default/files/dossier\\_candidature\\_2020-2.pdf](https://voreppe.fr/sites/default/files/dossier_candidature_2020-2.pdf)

[2] <https://voreppe.fr/article/ccas>

[3] <http://twitter.com/share>